

ICADE SA

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

MAZARS
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Actionnaires

ICADE SA

27 RUE CAMILLE DESMOULINS
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directeur Général.

Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 496 196 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L.225-115 5° du code de commerce.

ICADE SA

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 2


Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 29 mars 2023


Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

MAZARS

DocuSigned by:
 Lionel Lepetit
0A8D08705ECF404...

Lionel Lepetit

DocuSigned by:
 Gilles MAGNAN
0ACA167EB2014A5...

Gilles Magnan

DocuSigned by:
 Johanna Darmon
EAC2FEFC31074D8...

Johanna Darmon



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 21 Avril 2023**

Liste nominative des actions de parrainage, de mécénat et des dons aux candidats ou partis politiques au cours de l'exercice 2022

1) Parrainage et mécénat

○ <i>100000 Entrepreneurs</i> (partenariat – présentation des métiers dans les collèges)	5 000,00
○ <i>Association Rejoué</i> (soutien auprès de l'association)	5 500,00
○ <i>Congrégation de la mission</i> (soutien mission des Lazaristes)	750,00
○ <i>Congrégation de la mission</i> (soutien programme Méritocratique)	1 000,00
○ <i>Croix Rouge Française</i> (don en faveur de l'Ukraine)	26 196,00
○ <i>Fondation H.E.C.</i> (Mécénat : initiative ICADE for better urban living)	250 000,00
○ <i>Fondation Royaumont</i> (soutien mission des Lazaristes)	750,00
○ <i>Fondation Royaumont</i> (soutien programme Méritocratique)	1 000,00
○ <i>Fonds de dotation Ambition Saint-Denis</i> (soutien candidature capitale européenne de la culture en 2028)	10 000,00
○ <i>H.E.C.</i> (contribution accélérateur ESS année académique 2022/2023)	50 000,00
○ <i>Institut Pasteur</i> (soutien à la recherche Covid-19)	60 000,00
○ <i>Royaumont – Les entretiens</i> (partenariat)	20 000,00
○ <i>Paris et Compagnie</i> (partenariat Arc de l'Innovation)	50 000,00
○ <i>Pro Bono Lab</i> (soutien à l'organisation «rassembler les acteurs du territoire lyonnais via un format de coopération innovant»)	5 000,00
○ <i>SAMU Social de Paris</i> (soutien aux actions du Samu Social de Paris)	1 000,00
○ <i>HPS SAS</i> (partenariat avec le club de Nanterre 92 Basket-Ball)	10 000,00

2) Dons aux candidats ou Partis

Néant

**Icade - Immeuble OPEN - 27 rue Camille Desmoulins - CS 10166 - 92445 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX
Tél : 01 41 57 72 00 - www.icode.fr**

Société Anonyme au capital de 113.613.795,19 euros - RCS Nanterre 582 074 944 - Siret 582 074 944 01211 - APE 6820B
N°TVA intracommunautaire FR 95 582 074 944 - Titulaire d'une carte « Gestion Immobilière et Transaction sur Immeubles »
N° CPI 7501 2015 000 002 045 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris-Ile de France
Garant CEGC - 16, Rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex